



Direction des  
Ressources Humaines

## Arrêté n°059-2021

La Présidente de l'UBS arrête :

### Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2021 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Enseignant Contractuel 2 <sup>nd</sup> degré « Thermique - énergétique » UFR SSI N° RPE0060	<p>➤ <b>Présidente</b> : Muriel CARIN, MCF et représentante du doyen de l'UFR SSI</p> <p><b>Membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Sébastien LE GALL, VP CA</li><li>➤ Thibaut COLINART, MCF</li><li>➤ Mickael COURTOIS, MCF</li><li>➤ Pascal LE BIDEAU, MCF</li></ul>

Fait à Lorient, le 23 juin 2021

La Présidente,

**Virginie DUPONT**

Signé par : Virginie Dupont  
Date : 24/06/2021  
Qualité : La Présidente

